

Flash Grand Morin



Le journal municipal de Lachy



Sommaire :

- ❖ L'édito : Mot du Maire, Christophe ZBIDEN
- ❖ Présentation du conseil, commissions et membres de bureau communautaire
- ❖ Action en cours ou à venir
- ❖ Vie locale et associative
- ❖ Infos pratiques



Editeur : Mairie de Lachy

Directeur de publication : BAUDOT Patrick

Rédacteur : FOURNAISE Aurélien

Imprimerie LEMAIRE

Date de parution : Novembre 2020



Christophe ZBINDEN
Maire de LACHY

Chères Lachéennes, Chers Lachéens,

L'année 2020 restera certainement dans nos mémoires comme celle des épreuves et des défis.

Un virus que nous ne prenions pas très au sérieux initialement a modifié nos habitudes de vie et de travail, suscitant aussi légitimement notre inquiétude pour les plus fragiles d'entre nous.

Je veux d'abord retenir que la solidarité sous toutes ses formes nous a permis de traverser les instants les plus difficiles. Nous avons pu compter sur l'engagement de nos bénévoles pour la conception et la distribution des masques tissus. Il est toujours agréable de constater qu'au sein de notre village, malgré les difficultés de chacun, des concitoyens sont prêts à rendre service aux plus vulnérables d'entre nous.

Nous pouvons collectivement être fiers de cette situation et remercier toutes celles et ceux qui ont œuvré dans ce sens.

Au cours de ces trois derniers mois, il ne vous a pas échappé qu'un nouveau conseil municipal a été élu. Je tiens à saluer l'engouement des nombreux candidats lors de ce second tour et remercier les électeurs qui nous ont témoigné leur confiance. Compte tenu du contexte sanitaire lors de ses élections municipales, le taux d'abstention a été relativement faible, preuve là encore de l'intérêt que portent les Lachéennes et Lachéens à la gestion de leur commune.

Soyez assurés que cette nouvelle équipe, renouvelée dans ces 3/4, travaillera pour faire aboutir ses dossiers, avec un sens exigeant de nos intérêts communaux. Nous ferons de notre mieux avec les moyens que nous disposerons.

Le nouveau conseil municipal a été installé et est maintenant en ordre de marche. Il compte à présent 3 adjoints et seulement 6 conseillers municipaux suite à la démission d'une de nos conseillères.

Ce bulletin, vecteur d'information entre la municipalité et les habitants, vous permettra d'identifier les nouveaux élus et les commissions communales et communautaires dans lesquelles ils siègent. Autre vecteur d'information, le site internet lachy.fr vous permet d'être informé des actualités. Je vous invite à le consulter pour y trouver les informations concernant le conseil municipal (PLU, les comptes rendus, les arrêtés...).

Nous travaillons actuellement sur la finalisation du PLU et nous mettons tout en œuvre, parallèlement avec la CCSSOM, pour avoir une qualité de l'eau de consommation satisfaisante avec le bouclage du réseau des ressources de Les Essarts-les-Sézanne.

Dans l'attente de pouvoir vous retrouver très prochainement à l'occasion d'une manifestation enfin publique, je reste à votre écoute et vous souhaite une excellente lecture.

Continuez à être prudents en respectant les règles sanitaires.

Bien à vous.

Le Conseil Municipal

Maire de Lachy
ZBINDEN Christophe



1er Adjoint
BAUDOT Patrick



2ème Adjoint
MILLET Marie-José



3ème Adjoint
NERET Christophe



Conseillère Municipale
DEWAELE Sabrina



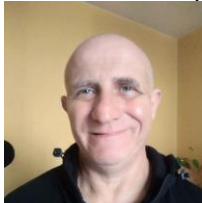
Conseiller Municipal
GUILAINE Eric



Conseillère Municipale
CHEVRIOT Nathalie



Conseiller Municipal
VONARB Jean-Jacques



Conseiller Municipal
FOURNAISE Aurélien



Conseiller Municipal
LANCIOT Thierry




Commissions Communales


LIBELLES	CONSEILLERS EN CHARGE	ADRESSE
Bâtiment	LANCIOT Thierry	6 bis Vieille rue des Essarts 51120 Lachy
	NERET Christophe	3 route des Epées 51120 Lachy
Cimetière	VONARB Jean-Jacques	7 bis rue des Sources 51120 Lachy
Patrimoine	FOURNAISE Aurélien	14 rue des Clos 51120 Lachy
Voirie	GUILAINE Eric	5 rue du Vieux Château 51120 Lachy
	NERET Christophe	3 route des Epées 51120 Lachy
Fleurissement	CHEVRIOT Nathalie	8 rue du Vieux Château 51120 Lachy
	MILLET Marie-José	4 rue du Vieux Château 51120 Lachy
Commémoration	CHEVRIOT Nathalie	8 rue du Vieux Château 51120 Lachy
Salle communale	MILLET Marie-José	4 rue du Vieux Château 51120 Lachy
	CHEVRIOT Nathalie	8 rue du Vieux Château 51120 Lachy
Lien social avec les personnes âgées et vulnérables	CHEVRIOT Nathalie	8 rue du Vieux Château 51120 Lachy
	BAUDOT PATRICK	30 rue Reine Blanche 51120 Lachy
Site WEB et Flash Grand Morin	FOURNAISE Aurélien	14 rue des Clos 51120 Lachy
	BAUDOT PATRICK	30 rue Reine Blanche 51120 Lachy
Défense	NERET Christophe	3 route des Epées 51120 Lachy

Si un de ces sujets vous intéressent vous avez la possibilité de participer à la commission en prenant contact à la mairie avec les conseillers correspondants, votre contribution sera la bienvenue.

Commissions

Extra Communales

 **COMMUNAUTE DE COMMUNES SEZANNE SUD OUEST MARNAIS (CCSSOM)**
Conseiller communautaire : Christophe ZBINDEN suppléant Patrick BAUDOT

 **SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIES DE LA MARNE (SIEM)**
Membre du bureau : Patrick BAUDOT suppléant Eric GUILLAIN

Créé le 24 décembre 1948, le SIEM est né de la volonté des communes de se regrouper au sein d'une structure commune et performante pour défendre leurs intérêts face au Concessionnaire nouvellement unifié : EDF-GDF (créé en 1946).

Par délégation des communes, le SIEM est le propriétaire du réseau électrique Basse et Haute Tension (15 à 20 000 volts) du poste source transformant l'électricité transportée par les lignes THT en un courant de 20 000 volts jusqu'au compteur des abonnés.

Le SIEM, autorité concédante, a délégué sa mission de distribution publique d'électricité à INEDIS. Ils se partagent la maîtrise d'ouvrage des travaux sur le réseau (sauf exception : SIEM dans le milieu rural et INEDIS en zone urbaine).

*Comité Syndical : 61 membres
16 membres de bureau élus dont
Le Président : Pascal DESAUTELS
et 3 Vice-Présidents*

 **SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL SCOLAIRE (SMIS)**
Membre du bureau : Marie José MILLET suppléant Aurélien FOURNAISE

Ce syndicat mixte à en charge l'organisation du transport scolaire sur l'ensemble de Communauté de communes. Lors des réunions de bureau ou assemblée se traite la question des horaires des bus, des emplacements des arrêts de bus et tout ce qui concerne la prise en charge des enfants dans le transport collectif domicile-école / école-domicile et sortie scolaire. Chaque commune est représentée lors des assemblées du SMIS.

*Bureau : 15 membres élus dont
le Président : Jean AGRAPART
et 3 Vice-Présidents*

COMMUNAUTE DE COMMUNES SEZANNE-SUD-OUEST MARNAIS (CCSSOM)

Membres de bureau des Commissions Communautaires :

- Scolaire - Péri-scolaire : Vice-président Jean-Luc BATONNET
 - Eau - Assainissement - GEMAPI : VP José LAHAYE
 - Développement durable - Déchets ménagers : VP Thierry DUPONT
 - Affaires sociales : VP Jean-François QUINCHE
 - Tourisme : VP Sacha HEWAK
 - Voirie - Urbanisme : VP Frédéric ESPINASSE
- Christophe NERET
Patrick BAUDOT
Christophe NERET
Marie-Josée MILLET
Patrick BAUDOT
Christophe ZBINDEN

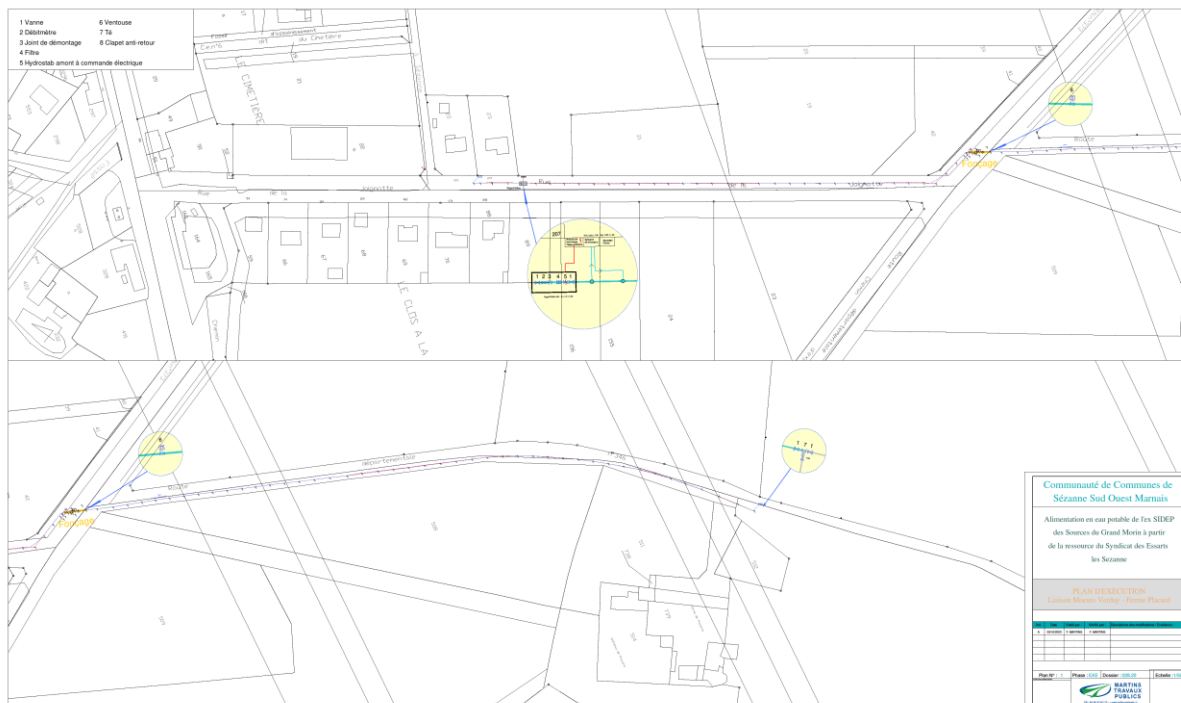
Actions et travaux

RESEAU D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

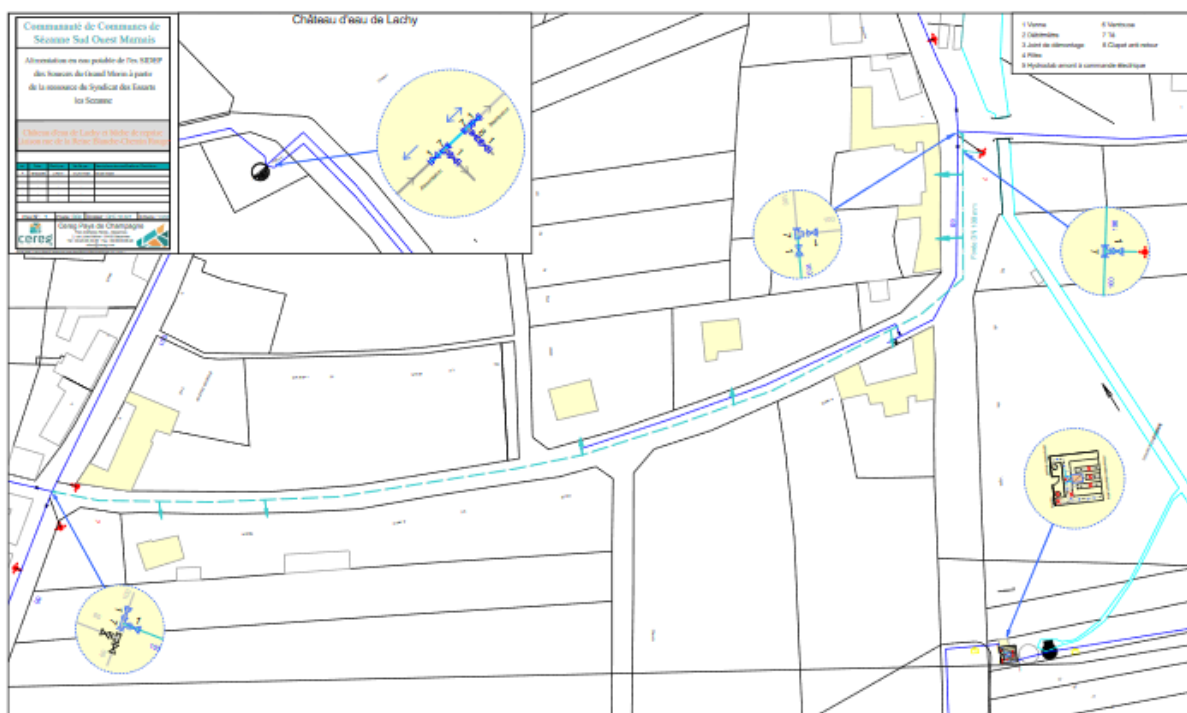
Travaux d'alimentation en eau potable de l'ex SIDEP des Sources du Grand Morin à partir de la ressource du Syndicat des Essarts-Les-Sézanne.

Le marché est composé de 2 tranches:

- **Tranche ferme:** Interconnexion Mœurs-Verdey en conduite fonte DN 100, création d'un by-pass au réservoir de Lachy, installation d'un supprimeur dans la station de pompage puis système de télégestion des réservoirs de Lachy et Broyes.



- **Tranche optionnelle:** Renforcement du réseau Chemin Rouge et Rue de la Reine Blanche avec reprise des branchements existants.
Création de 2 bouches incendie.



✚ TRAVAUX AUX ABORDS DES CONTENEURS VERRE (Chemin rouge)

Un élagage des peupliers d'Italie est prévu afin de sécuriser l'accès aux conteneurs ainsi que celui des riverains aux alentours.

Dans ce même périmètre nous réfléchissons à un aménagement de sécurisation du talus situé au-dessus des conteneurs à verre. Cet aménagement aura pour objectif de prémunir tout effondrement du mur de l'habitation situé au-dessus.

✚ RECENSEMENT

Le recensement de la population se déroulera du 21 janvier au 20 février 2021.

Odile FOURNAISE sera la coordinatrice et Stéphanie NEYRET sera l'agent recenseur.

Elle passera chez vous au cours de cette période : merci de lui réserver le meilleur accueil.

✚ PLAN D'URBANISME LOCAL (P.L.U)

Une enquête publique portant sur l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de Lachy est en cours depuis le 20 octobre 2020. Les principaux objectifs poursuivis dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme sont de:

- *Maîtriser l'urbanisation et les besoins qui y sont liés, dans un souci de gestion économe de l'espace*
- *Assurer un développement harmonieux et durable du village en conservant le caractère rural du bourg et l'identité des hameaux;-Préserver le patrimoine architectural et paysager*
- *Protéger les espaces agricoles, les espaces naturels et les continuités écologiques.*

Madame VOCHOLET, commissaire enquêteur reçoit à la mairie de Lachy les Mardi 20 octobre 2020 de 17h à 19h, Jeudi 05 novembre 2020 de 17h à 20h et Samedi 21 novembre 2020 de 10h à 12h.

Le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur au siège de l'enquête, désignée à la mairie de Lachy, aux jours et heures habituels d'ouverture au public ainsi qu'à la préfecture pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.

Personnel Communal

- ✚ **SECRETAIRE DE MAIRIE** : *Odile FOURNAISE*
- ✚ **ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL** : *Joël LEGRET*
- ✚ **ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL** : *Sandrine GOBY*

Merci à eux pour le travail accompli et leur adaptation à la multiplicité des taches qu'ils doivent accomplir.

Vie locale

✚ **NAISSANCE** : *Félicitations aux heureux parents*

- *Elise SUYS née le 26/08/2020*
- *Marc GUINOT né le 23/05/2020*

✚ **PACS** :

- *François Paul GUINOT et Chloé MARCHAND le 13/10/2020*

✚ **DECES** : *Avec nos sincères condoléances*

- *Germaine BERTEL le 27 janvier 2020*

✚ **BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS**

- *Sylvain BLEMONT et Aurèlie GOMBAULT, Louis, Noé et Sacha*
- *Florian DEMANGEOT et Amandine DEZERT*
- *Julien MORCEAU*
- *Kévin SUYS et Mathilde GARNIER*

Les associations Lachéennes

Qui ne peuvent vivre qu'avec votre bénévolat et votre participation

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS : Présidente Marie Claude PELLETIER

Composée de 9 membres (5 retraités et 4 actifs).

Les actifs sont regroupés avec ceux de Soizy aux Bois pour intervenir dans les communes aux alentours pour des secours à victimes. Manœuvre menée par les pompiers de Sézanne tous les premiers dimanches de chaque mois.

Traditionnellement organisation annuelle d'une soirée « choucroute » et d'un loto ainsi que l'incontournable calendrier.

LES ATELIERS DU MORIN : Présidente Nicole LAUNAY

Cotisation : 25 €/an

Le 9 Janvier 2019, création de « Les Ateliers du Morin ».

Cette association a pour objet de promouvoir la culture en matière d'art:

- Peinture, dessin, sculpture, exposition, conférences etc...

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE : contact mairie

Création en cours d'une bibliothèque municipale qui sera située dans la maison des associations (ancienne école) à partir de dons de livres, qui devrait être opérationnelle au cours de l'année 2021.

Le prêt des livres et documents par des bénévoles (n'hésitez pas à vous faire connaître) sera gratuit pour les habitants de Lachy à des heures d'ouverture qui restent à préciser.

CHASSE : Président Jean Claude CHEVRIOT

ENSEMBLE, SOYONS VIGILANTS

Au cours des mois d'octobre à février, chasseurs, promeneurs, randonneurs, cavaliers et cyclistes doivent se partager la nature. Afin que chacun puisse exercer ses activités en toute sérénité, la responsabilité et le respect des usages doivent être de mise.

Afin d'avertir et d'informer au mieux les usagers, un calendrier des jours de chasse est consultable en mairie et affiché sur les panneaux d'information.

La société de chasse de LACHY met en place, les jours concernés, des mesures de sécurité particulières:

- Chaque zone est signalée par un panneau rigoureux apposé sur les sentiers ainsi que le long des axes routiers.
- Chaque chasseur est équipé de vêtements fluorescents.

Il est demandé aux promeneurs de ne pas pénétrer dans les bois et de ne pas emprunter les chemins de ces secteurs chassés.

CALENDRIER 2020/2021

Samedi 31 Octobre 2020

Dimanche 15 Novembre 2020

Dimanche 29 Novembre 2020

Dimanche 13 Décembre 2020

Dimanche 27 Décembre 2020

Dimanche 10 Janvier 2021

Dimanche 24 Janvier 2021

Dimanche 07 Février 2021

Dimanche 21 Février 2021

Dimanche 28 Février 2021

FAMILLES RURALES : Présidente Evelyne DELORENZO VONARD

Adhésion : 26 € dont 25,5 € reversés à la Fédération.

Activités :

- *Mardi AM : jeux*
- *Mercredi de 19h30 à 20h30 : informatique : 25€/an*
- *Jeudi de 19h30 à 20h30 : body sculpt : 120€/an*
- *Aide à la personne*
- *Colis de Noël + de 75 ans*
- *Mobilité solidaire, transport par des bénévoles, rémunération du carburant : dossiers à retirer*
- *Jeux et activités des jeunes pendant les vacances scolaires*

Participation en 2020 à la distribution d'eau et à la confection de masques avec d'autres bénévoles à la demande de la mairie.

PÊCHE ET NATURE : Président Sébastien GOBY

*Cotisation annuelle : 25 € pour les adultes
12 € pour les ados de 10 à 16 ans inclus
Gratuit pour les moins de 10 ans*

Carte à la journée : 5 €

A retirer auprès de Florent LANCIOT ou Marie Claude PELLETIER.

Ouverture du 1^{er} juin jusqu'au 31 octobre, tous les jours sauf les lundis pour cette année à pandémie.

Composée de 9 membres, elle gère une cinquantaine de pêcheurs à l'année et autant à la journée. Il est prévu de remettre, courant novembre, 60 kg de carpe et 100 kg de gardon.

Traditionnellement organisation annuelle d'un loto et d'un lâcher de truites

TENNIS

Géré par la municipalité : contact Marie José MILLET.

Tarifications saison 2020 :

- *Jusqu'à 15 ans : 15 € / an*
- *A partir de 16 ans : 25 € / an*
- *invité supplémentaire : 2 €*

COMITE DES FÊTES : Présidente Séverine MERCIER

« Association à but non lucratif composée de bénévoles (qui font gratuitement et sans obligation) participant à l'animation de la vie sociale au bénéfice de la population d'une commune. Son but est



d'animer la commune par l'organisation de fêtes et de manifestations »

C'est avec ce sentiment de faire plaisir et d'animer le village que les membres dynamiques du comité des fêtes se mobilisent pour vous proposer chaque année différentes manifestations.

Voilà le programme habituel pour continuer à faire vivre et à animer notre village à travers des moments d'échanges, de joie, de partage et de convivialité :

- *En février, le LOTO de la Saint valentin :*

Venez jouer et passer un bon moment convivial en ces périodes hivernales

- *En Mars et en Novembre, soirées à thème :*

Danser, rire, se restaurer, se déguiser, se rencontrer, le moment idéal pour faire la fête. Nous vous avons déjà proposé des soirées sur différentes thématiques : montagnardes, cowboys, années 80.....

Nous avons encore des idées à vous proposer.

On y passe toujours des bons moments dans la bonne humeur.

- *En Juin, le vide grenier :*

L'occasion de faire un peu de tri et de se retrouver aussi ! Autour de la formule petit déjeuner, du barbecue (nous avons les meilleures cuisinières aux frites !) ou d'un verre !

- *En juillet, les 13 et 14 :*

Le 13 au soir retraite aux flambeaux dans les rues du village pour les petits mais les grands aussi !, feu d'artifice et le bal !

le 14, barbecue mis à disposition pour venir griller vos viandes et ainsi partager un moment convivial tous ensemble. L'après-midi jeux pour toutes et tous : pétanque, tire à la ficelle, parcours, un bon après-midi de partage !!

Nous réfléchissons à d'autres propositions et à votre écoute car ces animations sont les vôtres !

Faute de participants nous avons dû annuler plusieurs manifestations, mais nous n'abandonons pas !!!
Dès que la situation sanitaire le permettra nous vous proposerons à nouveau des animations afin de garder au sein de notre village ses moments de convivialité et de partage. Mobilisons-nous afin que notre village ne meure pas.

Nous vous attendons donc nombreuses et nombreux !!!

D'ici là portez-vous bien et prenez soin de vous et de vos proches

« J'aime explorer les villages car il y a toujours ce petit quelque chose de chacun accroché aux collines dans les détails des ruelles et sur chaque porte d'entrée. On finit alors par visiter bien plus qu'un village, on part à la rencontre de ses habitants »

« Les villages raniment en nous des souvenirs d'enfance tandis que les façades nous rappellent avec douceur des petits bouts de vie. Les fenêtres laissent s'échapper les recettes de nos grand-mères et les rues, elles, sifflent des mots innocents teintés d'authenticité, chaque détail reflète nos plus belles convictions »

Pour le comité des fêtes

La présidente : Séverine MERCIER.



Sauvegarde et entretien du patrimoine communal

- ✚ Réfection de la toiture et protection de la boiserie du lavoir situé rue des Marais



- ✚ Travaux réalisés par Joël LEGRET



Infos pratiques

PERMANENCE DE LA MAIRIE

Mardi et Jeudi 17h30 - 19h00

03.26.80.58.97

mairielachy@orange.fr

FOYER DES SOURCES

Réservation à la Mairie



Impôt sur le revenu, taxe d'habitation, taxe foncière...



Des questions sur votre avis ou le paiement de votre impôt ?

La Direction générale des Finances publiques vous répond



1 en priorité

au **0 809 401 401** Service gratuit + prix appel

du lundi au vendredi
de 8h30 à 19h

2 sinon,

pour la Marne, au **03 26 68 60 36**
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

Impôt sur le revenu, impôts locaux : Besoin d'être accompagné ?

**Impôt sur le revenu, taxe d'habitation, taxe foncière ...
Vous avez un impôt à payer ?**

Cette démarche peut susciter des interrogations :



- Comment payer mon impôt ?
- Pourquoi ma taxe d'habitation a-t-elle augmenté ?
- Pourquoi ai-je perdu mon exonération de taxe d'habitation ?
- J'ai détecté une erreur sur mon avis d'imposition, comment la signaler ?
- Je n'ai pas encore reçu mon avis d'imposition. Est-ce normal ?
- Pourquoi me rembourse-t-on de ma taxe d'habitation ?

La Direction générale des Finances publiques y répond



1 en priorité

au **0 809 401 401** Service gratuit + prix appel

du lundi au vendredi de 8h30 à 19h

2 sinon,

pour la Marne, au **03 26 68 60 36**
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement
les mains ou utiliser une
solution hydro-alcoolique



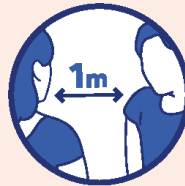
Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir



Se moucher dans
un mouchoir à usage unique
puis le jeter



Éviter
de se toucher
le visage



Respecter une distance
d'au moins un mètre
avec les autres



Saluer
sans serrer la main
et arrêter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque
quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000
(appel gratuit)

Des attestations de déplacement sont disponibles en Mairie